



BULLETIN MUNICIPAL n° 3

- Juillet 2023 -

LES SERVICES

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
mercredi - samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : 02.48.80.40.54 / Fax : 02.48.80.43.31

e-mail : mairiedecuffy@wanadoo.fr
site internet : www.mairie-cuffy.fr

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LUNDI de 09 H 00 à 10 H 00 JEUDI de 11 H 00 à 12 H 00
 MERCREDI de 11 H 00 à 12 H 00 VENDREDI de 15 H 00 à 16 H 00

AUTRES SERVICES

ORANGE	service client	3900	
SAMU	15	
POMPIERS	18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINT-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11	(St AMAND) / 09.69.32.35.29
EDF	renseignements	09.69.32.15.15	
	dépannage	09.72.67.50.18	
SMIRTOM SAINT-AMANDOIS		02.48.60.66.89	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
POSTE	CUFFY	02.48.77.53.71	
ECOLE maternelle / cantine / garderie	CUFFY	02.48.80.41.93	
	primaire	02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
SALLE DES FETES	CUFFY	02.48.80.43.56	
STADE DE FOOTBALL	CUFFY	02.48.80.40.25	
INFIRMIERE	CUFFY	02.48.76.42.21 / 06.38.73.44.10	

PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ **MAISON FRANCE SERVICES** est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier.


Deux hôtesses se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants :

CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi, Conseil Général du Cher, Primrenov, permis de conduire, carte grise

HORAIRES : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)

mail : franceservices@mairie-laquercheaubois.fr

Certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE - CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD - PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 ^{er} lundi du mois de 13h30 à 15h30
A.S.E.R.	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 ^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	 permanence supprimée depuis le 1 ^{er} octobre 2017 - s'adresser à BOURGES ou NEVERS
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

➤ Permanences salles municipales de la Mairie :

- FACILAVIE : sur RDV - 02.48.23.06.70
- Défenseur des Droits 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

PERSONNEL COMMUNAL

- SERVICE ADMINISTRATIF Mme RAIMOND - Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY
- SERVICE SCOLAIRE / TECHNIQUE Mme ALVES - Mme BLAHYJ - Mme CHAUMARD - Mme CLEMENT - Mme SENICA ROCHEL
- SERVICE TECHNIQUE M. CASSIOT

HORAIRES BUS DIRECTION NEVERS (réseau RÉMI)



Service de transport à la demande
mis en place par le Conseil Régional du Cher.

réservation obligatoire au **0 806 70 33 33**

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de CUFFY vous accueille le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00



LE MOT DU MAIRE



Nous allons vous distribuer prochainement le DICRIM (*Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs existants ou pouvant exister sur Cuffy*).

Nous allons joindre à ce document un bulletin d'inscription sur notre système d'information et d'alerte (*message téléphonique sur fixe ou smartphone*) à remplir et à retourner à la Mairie pour vous inscrire ou mettre à jour vos données. Ce système a prouvé son utilité au moment de la pandémie et nous permettait de diffuser des informations. A ce jour 70 % des foyers sont inscrits, j'invite les non-inscrits à le faire.

Nous avons également mis en place une application pour smartphone à télécharger : CiVox puis choisir Cuffy, qui vous permet de recevoir des notifications d'information ou d'alerte. A ce jour, nous avons 180 abonnés ce qui est peu, dans la mesure, où, bien souvent, 2 voire 3 smartphones sont présents dans les familles. Il existe via l'application CiVox un accès direct au site internet de la Commune de Cuffy.

Ces deux systèmes permettent d'informer rapidement les habitants sans faire de porte à porte très difficile à réaliser car il faudrait mobiliser beaucoup de monde.

Je vous remercie de prendre quelques minutes afin de vous inscrire.

Les mois de juillet et août sont souvent synonymes de vacances, de rapprochements familiaux, de rencontres entre amis et de repos. Je vous invite à en profiter.

Olivier HURABIELLE



CONSEIL MUNICIPAL du 8 FÉVRIER 2023

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 13
- votants 13
- quorum 08

date convocation : 01/02/2023

date d'affichage : 02/02/2023

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le MERCREDI 8 FÉVRIER 2023 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT (arrivé à 18 H 50) LESUEUR DUPOUY KALUZNY BAUJARD PENARD PASTOUT (arrivé à 18 H 40) PILLIER BARON CHAHINIAN

Absentes : Mme LEJEUNE, excusée
Mme ROCHE, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

L'assemblée observe une minute de silence afin de rendre hommage à M. PAVIN, ancien adjoint et accuse réception d'une lettre de remerciements adressée par sa famille.

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des présents.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

L'assemblée :

- prend connaissance du bilan financier relatif au réaménagement de la cuisine de la cantine qui s'élève à :
 - . 19 912,80 € (achat mobilier)
 - . 13 100,08 € (travaux plomberie / électricité / faïence murale)
 - . 7 820,40 € (subvention Etat – Plan de relance)
- fait le point sur l'élaboration de l'itinéraire du parcours d'orientation suite à la réunion du groupe de travail qui a eu lieu le 17 janvier (implantation d'un circuit permanent sur l'ancienne sablière du Bec d'Allier)
- indique que des travaux de renforcement du réseau électrique BT ont récemment débuté rue du 8 Mai 1945 (restitution de l'éclairage public et dissimulation du réseau téléphonique)
- accepte à l'unanimité le plan de financement proposé par le SDE 18 concernant la rénovation de l'éclairage public dans diverses rues de la commune (3 125,47 € HT dont 50 % à la charge de la collectivité soit 1 562,74 €)
- note qu'une réunion des commissions « Travaux » et « Finances » sera prochainement organisée afin de dresser la liste des projets 2023.

2) ATTRIBUTION MARCHÉ RÉFECTION VOIRIE COMMUNALE

Il est rappelé qu'une procédure d'appel d'offres avait été engagée dans le cadre du programme de réfection des voies communales suivantes :

- rue des Vieilles Rames
- rue des Canches
- rue du Passeur
- rue du Pré du Roc
- chemin des Mares
- chemin des Acacias
- rue du Colombier

Sur proposition de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 4 janvier afin d'analyser avec le CIT du Cher les candidatures et les offres qui ont été déposées par 5 entreprises, le CM :

- décide à l'unanimité d'approuver la passation du marché avec la Sté AXIROUTE pour un montant de 256 667,23 € TTC
- note qu'il a été procédé pour 2023 au renouvellement des demandes de subventions au titre de la DETR et du Conseil Départemental
- indique que des démarches seront engagées afin de solliciter un emprunt pour financer cette opération
- accepte à l'unanimité de conclure avec le CIT du Cher une convention relative à une mission d'assistance technique pour le suivi des travaux rue des Vieilles Rames (2 352,00 € TTC)
- précise qu'une réunion sera organisée afin d'élaborer le planning d'exécution de ce programme de voirie.

3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur :

- le fonctionnement du centre de loisirs sur le site de Cours-les-Barres durant les prochaines vacances scolaires du 13 au 24 février (52 inscriptions enregistrées soit le maximum autorisé et dossiers suivants placés sur liste d'attente)
- l'élaboration de différents documents d'information (livret d'accueil et DICRIM sur les risques majeurs)
- la situation de la maison de santé pluridisciplinaire implantée à La Guerche/l'Aubois (départ de médecins prévu en 2023).

4) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- émet à l'unanimité un avis favorable sur la vente par la SA FRANCE LOIRE d'un logement situé dans le lotissement des Fourmis (n° 32 rue des Ormes)
- décide que l'emplacement où a été implanté une stèle aux Fourmis sera définitivement dénommé « square Caporal Wilkinson »
- note que des médailles ont été décernées par la Préfecture à 2 élus et 4 agents pour 20 et 30 années au service des collectivités locales.

Mme LORRE donne le bilan du marché de Noël qui s'est déroulé le 16 décembre dernier dans un esprit de convivialité.

Mme KALUZNY signale que la prochaine réunion de l'Établissement Public Loire aura lieu au mois de mars.

M. BAUJARD note qu'une remorque est actuellement stationnée en contrebas du déversoir vers le stade du Bec d'Allier.

M. DUCROT :

- précise qu'une opération de réfection de la chaussée (nids-de-poule) est prévue courant avril/mai et que des plateformes ont été aménagées dans différents secteurs (allée de La Boulaise, chemin des Barres, impasses du Canal et du Taillis Point)

- constate que des arbustes implantés au rond-point du Pré du Roc ont de nouveau été endommagés par un véhicule

- fait le point sur le travail accompli par l'agent du service technique et sur la réflexion menée actuellement en vue de renforcer ce même service.

M. PASTOUT demande :

- la remise en place de balises à l'intersection des RD 976 et 178

- l'installation d'une lampe d'éclairage public supplémentaire à hauteur du n° 25 rue des Fourmis et la réfection de celle située vers le n° 38.

M. LYON indique qu'une étude pourrait être menée par le SDE 18 au sujet du remplacement des lampes EP au sodium en LED (opération subventionnée à 70 %).

- Séance levée à 20 H 05 -



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement :

contacter l'accueil de la mairie

ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83



CONSEIL MUNICIPAL du 12 AVRIL 2023

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 14
- votants 14
- quorum 08

date convocation : 05/04/2023

date d'affichage : 06/04/2023

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le MERCREDI 12 AVRIL 2023 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR DUPOUY KALUZNY BAUJARD PENARD PASTOUT PILLIER BARON ROCHE CHAHINIAN

Absente : Mme LEJEUNE, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

L'assemblée observe une minute de silence afin de rendre hommage à M. LACORNE, ancien adjoint.

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) COMPTE DE GESTION / COMPTE ADMINISTRATIF 2022

M. le Maire présente le compte de gestion qui fait apparaître :

- section de fonctionnement	. dépenses	726 571,51 €		
	. recettes	957 485,02 €	. excédent	230 913,51 €
- section d'investissement	. dépenses	169 722,18 €		
	. recettes	108 471,88 €	. déficit	61 250,30 €
- résultat de clôture			. excédent	169 663,21 €

A l'unanimité, le CM approuve le compte de gestion dressé par le receveur municipal.

M. le Maire se retire ensuite afin de laisser l'assemblée placée sous la présidence de M. LYON, délibérer sur le compte administratif dont le résultat est identique à celui du compte de gestion.

A l'issue d'un vote, le CA est adopté à l'unanimité.

2) BUDGET PRIMITIF 2023

M. le Maire reprend la présidence du CM et présente à l'appui de divers documents le budget primitif 2023 élaboré lors de la réunion des commissions « Finances » et « Travaux » du 9 mars et concernant notamment :

- section de fonctionnement :
 - . les participations aux différents syndicats intercommunaux
 - . les recettes principales et dotations de l'Etat et de la CDC
 - . le relèvement des taux communaux d'imposition de 1 % adopté à l'unanimité (FB 38,92 % - FNB 41,21 % - TH 15,08 %)
- section d'investissement :
 - . l'acquisition de mobilier (cuisine cantine/mairie) et de matériel informatique (école/mairie)
 - . l'achat de matériel technique (atelier/divers)
 - . les frais d'étude des missions CIT (projets d'aménagement rues des Vieilles Rames et de la Mairie) et frais d'insertion
 - . les travaux programmés dans différents secteurs (réfection de voirie et opérations SDE 18 liées à l'éclairage public)
 - . le changement d'un portail au garage communal
 - . les travaux à la mairie/local associatif (fenêtres/porte/accessibilité)
 - . les recettes prévisionnelles (récupération TVA, taxe aménagement, subventions, emprunt)
 - . l'affectation du résultat de l'exercice 2022 approuvé à l'unanimité (84 119,02 €)

A l'issue d'un vote, le CM adopte à l'unanimité le budget primitif 2023 qui s'équilibre à :

- 892 723,00 € en fonctionnement

- 474 738,00 € en investissement

L'assemblée décide également à l'unanimité :

- d'allouer au CCAS une aide financière de 12 000,00 €

- d'octroyer à la Coopérative Scolaire une subvention d'un montant total de 5 110,00 € (fonctionnement/voyages scolaires/classe découverte de mer).

3) CONTRAT BAIL COMMERCIAL

Dans le cadre de la pérennisation des activités de la SAS Canoë Raid Aventure sur une partie de l'ancien terrain de camping, le CM décide à l'unanimité :

- de lui consentir un bail commercial pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} mai 2023

- de fixer le montant du loyer annuel à 1 200,00 € révisable à l'expiration de chaque période triennale.

4) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

L'assemblée :

- note qu'une réunion de la commission « Travaux » aura lieu le 14 avril avec le CIT et la Sté AXIROUTE afin de planifier le programme de réfection de 7 voies communales
- fait le point sur les travaux concernant :
 - . le curage de fossés (rues du Colombier, de La Chappe, du Pré du Roc et impasse du Taillis Point)
 - . la taille et l'abattage d'arbres ainsi que le grignotage de souches
 - . l'entretien des espaces verts (renouvellement du contrat avec une entreprise pour 6 à 9 passages pour la saison 2023)
 - . la rénovation de locaux au Guétin (ancien atelier peinture et cabinet infirmier)
 - . le renforcement et la sécurisation du réseau BT (rues du 8 mai 1945 et des Fourmis)
- accepte à l'unanimité le plan de financement proposé par le SDE 18 concernant la rénovation de l'éclairage public dans diverses rues de la commune (1 860,20 € HT dont 50 % à la charge de la collectivité soit 930,10 €)
- donne le compte-rendu du dernier conseil d'école du 7 mars
- prend connaissance des effectifs provisoires enregistrés pour la rentrée scolaire 2023/2024 (86 élèves).

5) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les dossiers concernant :

- le vote des 5 budgets 2023 de la CDC lors du conseil communautaire du 3 avril
- l'ouverture du centre de loisirs sur le site de Cours-les-Barres durant les prochaines vacances scolaires du 17 au 28 avril
- les effectifs en charge de l'accueil des enfants le mercredi
- la finalisation de l'opération « boîtes SOS » (remise sur demande d'une boîte par famille).

6) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- note que la réouverture de la halle nautique pour la saison 2023 a eu lieu le 7 avril
 - adopte à l'unanimité la motion de soutien à des mesures volontaristes contre les déserts médicaux portée dans le département du Cher par les députés Nicolas SANSU et Loïc KERVRAN
 - émet un avis favorable à la demande du club de pétanque « Le Cochonnet » sollicitant l'autorisation de s'implanter sur l'ancien terrain de football du Bec d'Allier (13 voix pour et 1 abstention de M. BAUJARD).
- Mme KALUZNY note que le brûlage de branches est autorisé du 1^{er} octobre au 30 avril et que la Gendarmerie est chargée de verbaliser les contrevenants à l'arrêté relatif à cette opération.
- M. DUCROT signale que dans le cadre du EPFLI - OFS (Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental - Organisme Foncier Solidaire), le projet concernant la réhabilitation de bâtiments communaux situés au Guétin a été retenu et que le lancement d'une étude sera prochainement programmé.
- Mme DUPOUY est informée qu'une intervention a été prévue par ORANGE pour remplacer un poteau téléphonique implanté vers la station d'épuration du Bec d'Allier.
- M. BAUJARD est avisé que la situation actuelle étant identique à celle de 2022, un risque de manque d'eau n'est pas à exclure cet été.
- Mme LORRE :
- adresse ses remerciements à Mme ROCHE et M. BARON pour leur participation dans le cadre de la gestion des moyens d'information à la population
 - fait le point sur l'organisation des prochaines activités proposées par la Municipalité (réunion commissions/appel aux volontaires) :
 - . troc jardin le 13 mai
 - . marché estival chaque vendredi après-midi du 2 juin au 1^{er} septembre
 - . concours communal des maisons fleuries 2023.

- Séance levée à 20 H 30 -

- HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES -

➤ TORTERON

lieu-dit PATINGES - ☎ : 02.48.74.54.31

- Lundi	fermé
- Mardi	13 h 30 / 16 h 50
- Mercredi	08 h 30 / 11 h 50
- Jeudi	13 h 30 / 16 h 50
- Vendredi	08 h 30 / 11 h 50
- Samedi	13 h 30 / 16 h 50

➤ LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

rue Pierre Boucher- ☎ : 02.48.76.45.63

fermé
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50

- SMIRTOM St AMANDOIS : 02.48.60.66.89 -

Les associations communales ...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



La rentrée est prévue le 4 septembre prochain.

Les cours auront lieu comme d'habitude de 19 h à 20 h au centre socioculturel.

Encadrées par un moniteur diplômé d'état, les séances sont ouvertes à toute personne, homme, femme, de tout âge, sportive ou non.

Il est possible d'essayer 1 ou 2 séance avant de payer la cotisation annuelle.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le bureau (06.86.76.52.07 - 02.48.80.44.02).

Dans l'attente et le plaisir de vous accueillir, nous vous souhaitons un bel été.

CLUB DES SENIORS

Les activités du club se poursuivent tous les quinze jours, le jeudi, au centre socioculturel.

Courant juin, nous avons organisé la fête des mères et la fête des pères.

Chaque adhérent s'est vu remettre un cadeau et chacun a apprécié le goûter servi.

Le premier semestre s'est clôturé par un repas convivial à l'auberge du Pont Canal.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous donnons rendez vous le jeudi 07 septembre.

LA GAULE de CUFFY

L'ouverture de la pêche du carnassier a été le signal de la reprise de la saison, nombreux pêcheurs ont fréquenté nos lots avec quelques belles prises.

Sur le parcours pêche de nuit « rigole des Lorrains », nous avons noté des incivilités (boîtes plastiques et divers emballages).

Nous avons organisé la Fête de la Pêche le 3 juin dernier à l'étang de la Réserve (étang communal) où un lâcher de 50 kg de truites a été déversé.

De beaux spécimens ont fait le bonheur de la dizaine de pêcheurs.

C'est une agréable surprise d'avoir compté parmi nous 7 enfants accompagnés de leurs parents : tous ont pris divers poissons et se sont vu remettre de nombreux lots : cannes à pêche, casquettes ...

Détendez-vous et allez à la pêche !

Le Président et son bureau





Association Parents d'Elèves CUFFY

L'année scolaire touche à sa fin, l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Cuffy a pu mener à bien nombre de manifestations tout au long de l'année. Les bénéfices de l'année nous ont notamment permis d'offrir aux enfants de CE et CM l'entrée et l'atelier à l'aquarium lors de leur classe de mer. Du côté des plus jeunes, l'APE offre du matériel pour les ateliers cuisine.



Petit point sur nos dernières actions : l'habituelle lecture de contes avant les vacances de Pâques a enchanté petits et grands. Notre tombola de printemps a remporté un vif succès, grâce notamment aux nombreux lots offerts par nos partenaires. Une deuxième après-midi jeux de société a été organisée, ce fut un moment de partage très agréable. Nous avons également tenu un stand buvette et gâteaux lors de la kermesse.

Nouveauté cette année, notre vente de boissons lors des buvettes se fait avec des gobelets réutilisables consignés décorées du logo de votre APE ! Il y a des couleurs pour tous les goûts !

Un grand merci aux enseignantes pour leur investissement auprès de nos élèves comme chaque année, et tout particulièrement pour la classe de mer qui a émerveillé les enfants.

Nos remerciements également à Mme Bernigaud Martine pour l'étude surveillée, Mme Kaluzny Marie-Claire pour la lecture de contes et à « l'association pour la protection du confluent de la Loire et de l'Allier » pour leur investissement lors de nos opérations de nettoyage du Bec d'Allier.

Un dernier remerciement, et non des moindres, pour Mme Chaumard Marylène pour son dévouement auprès de nos bambins tout-au-long de ces nombreuses années !



L'APE RECRUTE

Venez découvrir notre équipe, nos actions lors de notre assemblée générale !

Pour de simples coups de main ponctuels ou pour vous investir de manière plus régulière, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe !

L'APE recherche pour l'année prochaine une ou plusieurs personnes intéressées pour encadrer l'étude surveillée de l'école primaire en compagnie de Martine Bernigaud. **L'étude a lieu les lundi et jeudi de 17h15 à 18h00.** Les bénévoles peuvent s'engager sur une soirée seulement et à la fréquence de leur choix.

Nos prochains rendez-vous

ASSEMBLEE GENERALE : 14 septembre



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré avec lui pour la soirée moules/frites qui s'est déroulée le 15 avril avec près de 180 personnes inscrites en plus de notre équipe.

Celle-ci a rencontré un vif succès auprès des personnes présentes, l'animateur a su faire danser toutes les générations représentées.

Nous avons eu des retours très satisfaisants, nous essaierons de faire mieux la prochaine fois car il y a eu quelques imperfections sûrement dû à notre premier moules/frites depuis quatre ans.

Maintenant nous avons notre rallye-vélo le 24 juin, quand vous lirez ce courrier il sera fini et bien sûr nous comptons encore sur nos bénévoles pour assurer la manifestation. Rallye-vélo qui partira cette année du barrage des Lorrains pour faire découvrir les berges du canal avec des questions se reportant à celui-ci. Nous resterons sur le circuit de la Loire à vélo jusqu'à l'arrivée où après un après-midi sportif et des remises de lots à chacun des participants, nous continuerons à faire la fête au son d'un concert gratuit.

C'est sur ces notes positives que nous vous disons à bientôt car notre prochaine manifestation aura lieu les 16 et 17 septembre 2023, à savoir la fête de la Saint-Maurice et la brocante.

Festivement, le bureau



Une partie de l'équipe avec le musicien



François le chef



Sur la piste



Sylvain le roi de la frite

LES Q FICELÉS

L'été arrive ainsi que les vacances pour les randonneurs.

Le dernier trimestre fut riche en évènements :

- séjour annuel aux Moussières dans le Jura du 9 au 12 mai avec 53 participants, très bien organisé, de nombreuses visites (maison de la vache qui rit, musée de la pipe et du diamant, fort des Rousses) et une belle randonnée dans les monts jurassiens.

- le 24 mai, le club a accueilli 130 randonneurs dans le cadre de la journée départementale. Le soleil et la bonne humeur étaient de la partie, la rencontre s'est terminée par le pot de l'amitié suivi d'un repas tiré du sac.

De nombreux randonneurs sont allés visiter le parc d'Apremont.

- le 4 juin a eu lieu la Grande Vadrouille : 3 randonnées proposées aux marcheurs (7, 14 et 23 kms). 83 marcheurs présents de 11 à 81 ans.



paysage jurassien



la Grande Vadrouille



journée départementale de randonnée

renseignements :

- M. Gilles ROUX – président – 06.31.97.79.23
- MM. Daniel LOISEAU et François ZAJEWSKA – vice-président
- qficeles@gmail.com



Association de Sauvegarde du Patrimoine Historique de CUFFY et de son Eglise

Dans le cadre de la nuit des églises, l'association organise :

**le vendredi 30 Juin à 20 h 00
à l'Eglise Saint Maurice de Cuffy**

CONCERT YULISHKA Musiques de l'Est



Musiques Tziganes, Klezmers, Hongroises, Russes...

Entrée Gratuite

La vie de la commune ...

CÉRÉMONIE du 8 MAI



M. Olivier HURABIELLE, Maire de CUFFY, M^{me} Nathalie DE BARTILLAT, Maire d'APREMONT-SUR-ALLIER et M. Roland PEUVOT, Président de la section des Anciens Combattants, ont déposé une gerbe aux monuments aux morts de chaque commune.

Le message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a été lu par les élus dans leur village respectif.

Un hommage fut rendu aux militaires décédés sur les deux communes : à la stèle du Caporal Wilkinson, rue des Fourmis et à la stèle du Guétin à CUFFY puis à la stèle des Lorrains à APREMONT-SUR-ALLIER.

- RENTREE SCOLAIRE-

Elle aura lieu le **LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023** pour toutes les classes.



ZÉRO PESTICIDE ET ENTRETIEN DES BORDS DES ROUTES COMMUNALES

**ZÉRO
PESTICIDE**

Comme le fait le Conseil Départemental, au-delà des panneaux d'agglomération, sur les routes départementales, nous demandons à notre prestataire d'effectuer des passages sur une largeur de coupe le long des routes communales d'avril à juin et d'août à septembre avec un micro tracteur tondeuse, cela s'appelle la « coupe raisonnée pour la biodiversité ». En juillet et octobre la coupe est étendue du bord des routes aux propriétés riveraines par un autre prestataire.

Le point délicat reste le désherbage conséquence du Zéro pesticide. Expérimenté depuis deux ans sur certains trottoirs, la tonte se montre efficace et nous allons procéder de cette manière sur toute la commune. Où l'herbe poussera sur les trottoirs, elle sera tondu de manière régulière et les bords de murs au rotofil. Pour les caniveaux ou les endroits bitumés, nous utiliserons le brûleur d'herbes.

Le cimetière sera engazonné et tondu régulièrement, entre les tombes, le rotofil sera utilisé.

Cette façon de gérer les espaces où autrefois nous passions du désherbant, offre des paysages différents mais nous n'avons pas trouvé d'autres solutions. Nous restons vigilants pour que les tontes sur les trottoirs soient effectuées à peu près tous les vingt jours sur l'ensemble de la commune et toutes les semaines au cimetière, suivant la météo, bien entendu.

CUFFY n'est pas la seule commune de France concernée et je crois, pour me déplacer dans d'autres villes ou villages, que notre choix de gestion permet d'entretenir la commune correctement.

Le Maire

BROYAGE DES HAIES

Chaque propriétaire ou locataire a l'obligation d'entretenir des arbres.

Les réseaux de France Télécom, d'ERDF et maintenant de la Fibre Optique ne doivent pas être endommagés pour le bien de tous, afin d'éviter les coupures et les désagréments des usagers.

Il en est de même pour les haies qui doivent rester en limite de propriété et ne va envahir les trottoirs.

Merci à tous de faire le nécessaire.

Le Maire

Le bureau de Poste de CUFFY sera fermé du 31 juillet au 19 août prochain.

Réouverture le 21 août.

Durant cette période, le bureau de poste de LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS sera ouvert.



AYEZ LE BON RÉFLEXE POUR ÉVITER LES DÉPARTS DE FEU

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant, les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse sévère.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr



BAIGNADE INTERDITE !

Cette interdiction s'applique sur toute la commune de CUFFY pour la Loire, l'Allier, le canal et le plan d'eau communal.



*Le temps passe, les souvenirs restent...
certains d'entre eux se refusent à sombrer dans l'oubli,
quel que soit le temps écoulé, ils gardent toute leur
intensité.*

Mardi 20 juin 2023, à l'occasion de la commémoration du décès de Roland Renault, qui nous a quitté le 1^{er} juin 2022, la municipalité avec la participation des Q Ficelés et le Club des Seniors, lui ont rendu hommage, accompagnés de sa famille et amis. Une minute de silence a été observée.

Une pierre peinte à la main lui a été dédiée et apposée sur le mur du centre socioculturel pour marquer le point de départ des trois circuits de randonnées de CUFFY dont Roland fut l'un des initiateurs.

L'occasion de rappeler que Roland a été un conseiller municipal dévoué, impliqué dans les diverses commissions où il siégeait mais également son investissement au sein du monde associatif ; il a apporté sa gentillesse, son sourire, son enthousiasme, et était toujours prêt à aider les autres.

Nous adressons notre soutien à sa famille.

Un verre de l'amitié a été servi pour clore la cérémonie.

FÊTE DES MÈRES



Le Mardi 05 juin, les membres du CCAS ont invité toutes les mères de famille ayant vu l'arrivée d'un enfant en 2022.

Les enfants, Lina Bouillé, Lou Deutschler, Pénélope Marin Guillaumet et Timothé Nicolas, ont reçu un souvenir réalisé par Mme Yolande De Combles de Nayves et leurs mamans une plante. Mesdames Martine Perrin et Mylène Cheuret, mères de trois enfants, ont été mises à l'honneur et ont reçu un cadeau ainsi qu'une plante.

Le vin d'honneur servi à l'issue de la cérémonie a permis à tous les convives de passer un moment convivial.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



**Mouillez-vous
le corps**



**Fermez les volets
et fenêtres**



**Privilégiez
les activités douces**



**Mangez frais
et équilibré**



**Évitez
l'alcool**



**Prenez des nouvelles
des plus fragiles**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Canicule info service au 0800 06 66 66, appel et service gratuits.
Ouvert uniquement pendant les périodes de fortes chaleurs.



BOÎTE SOS

GRATUIT

1 formulaire santé
=
1 intervention facilitée



La boîte SOS qu'est-ce que c'est ?

Le but est de centraliser dans une petite boîte rangée dans votre réfrigérateur des informations écrites et vitales relatives à votre santé pour informer les services de secours (pompiers, SAMU) de votre état de santé afin de leur faire gagner un temps précieux lors de leur intervention, et de prévenir vos proches.

Lorsque les secours interviennent chez vous et voient cette étiquette derrière la porte et sur le réfrigérateur...



... ils savent qu'il y a une boîte SOS dans le réfrigérateur et donc une fiche de renseignements qui peut leur être utile



Pour qui ?

Le dispositif est accessible à tous les habitants de la Communauté de Communes des Portes du Berry.



Où la trouver ?

Retirez-là dans votre mairie ou à la CDC des Portes du Berry



Le kit « Boîte SOS » contient

- Une petite boîte à ranger dans le réfrigérateur
- Une fiche de renseignements à compléter
- Un autocollant à coller à l'intérieur de la porte d'entrée
- Un magnet à coller sur votre réfrigérateur



Se renseigner

Communauté de Communes des Portes du Berry
54 route de Nevers 18320 Jouet-sur-l'Aubois
02 48 77 55 50

Un projet
porté par la



Entre Loire & Val d'Aubois

- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS -



JUIN

vendredi 30

- LA NUIT DES Églises
concert « YULISHKA » - 20 H 00 – église de Cuffy
Association PATRIMOINE HISTORIQUE de CUFFY

SEPTEMBRE

samedi 16 - dimanche 17

- Fête de la ST MAURICE
- fête place de l'église (*samedi*)
- brocante (*dimanche*)
- journées du patrimoine – église de CUFFY
Association PATRIMOINE HISTORIQUE de CUFFY

samedi 23 - dimanche 24

- Rifles – *LES Q FICELÉS*

OCTOBRE

samedi 30 sept - dimanche 01

- Rifles – *CLUB DES SENIORS*

samedi 14 - dimanche 15

- Rifles – *LE COCHONNET*

dimanche 22

- Repas des Anciens organisé par le CCAS

